



A retenir

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

2^{ème} traitement **obligatoire** du 18 au 28 juin.

EUDEMIS

Vol de 2^{ème} génération et dépôts de pontes en cours.

OÏDIUM

VIGILANCE : progression de la maladie sur grappes.
Période de forte sensibilité toujours en cours.

MILDIOU

De nouveaux symptômes observés régulièrement sur feuilles. Les attaques restent faibles sur grappes.

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles"** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est **inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

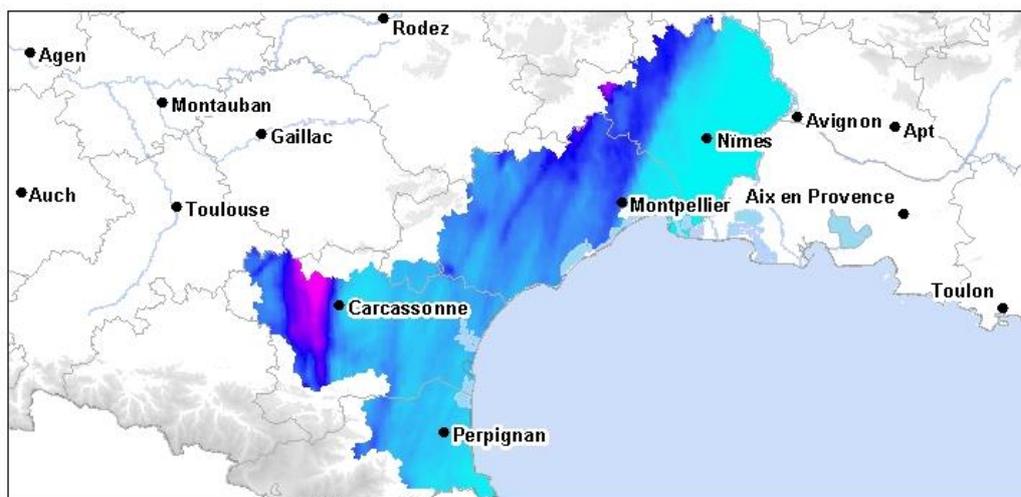
- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne » :](#)
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 14 au 20/06/2021 – échelle du Min au max (0 à 151 mm)

Source IFV

		14-juin	15-juin	16-juin	17-juin	18-juin	19-juin	20-juin
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	57	0	0,2	16,3
	CAZILHAC	0	0	0	1,8	0	0	4,9
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	8,9
	LIMOUX	0	0	0	66,9	0	0	14,6
	NARBONNE	0	0	0	0,1	0	0	14,6
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	0	0
	BARJAC	0	0	0	0	0	0	25,6
	CARDET	0	0	0	0,5	1,1	0	32,9
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0,6
	SAINT-GILLES	0	0	0	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0	0	0,6	0	0	2,3
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0,4	0	0	20,7
	OLONZAC	0	0	0	0,5	0	0	9,8
	POUZOLLES	0	0	0	0,2	0	0	23,8
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	0	12,6
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	2	0	0	28,3
PO	VALFLAUNES	0	0	0	4,1	0,4	0	37,1
	ESTAGEL	0	0	0	0,4	0	0	11,4
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0	0,3	0,5	0	0	4,7
	LLUPIA	0	0	0	0,3	0	0	9,1
	PIA	0	0,2	0,1	0,1	0	0	10,4
	RODES	0	0	0	14,1	0	0	6,3



4210620:
mini=0.0mm - maxi=151.1mm

Valeur
Elevée : 100
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

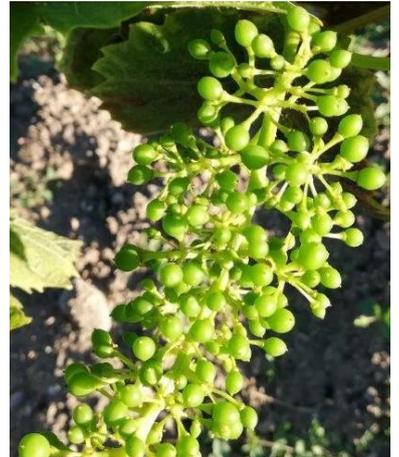
Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **pleine floraison** » (stade 23 ou I ou BBCH 65) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou M ou BBCH 77) en zone précoce.

Le stade dominant est « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75)

Dans les parcelles gelées la forte croissance de la végétation masque une hétérogénéité intra-parcellaire encore importante.

Une **coulure importante** est constatée notamment sur cépages Grenaches, mais aussi sur Carignan, Chardonnay et Merlot...



Stade baies à taille de pois » (stade 31 ou K ou BBCH 75)

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Détection de cicadelles sur l'ensemble du département.

× Hérault

Les larves (L2 à L4) sont fréquemment observées dans le vignoble cette année. Les premières larves L5 sont observées dans les Hauts Coteaux.

L'observation de ces larves se fait notamment sur les parcelles avec de la végétation au sol (pampres, végétation retombante...), mais aussi parfois en cœur de souche à cette période.

× Pyrénées-Orientales

De nombreuses cicadelles sont encore observées dans le vignoble départemental. Leur nombre est élevé. Des larves de stade L4 sont observées.

Méthodes prophylactiques : L'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices.



Larve cicadelle L4 vectrice de la flavescence dorée

Evaluation du risque : dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, **les dates du 2^{ème} traitement obligatoire sont fixées dans la période du 18 au 28 juin pour l'ensemble des départements.**

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide. Pour toute information sur la possibilité d'aménager cette lutte dans votre commune, contacter dans votre GDON.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site de la DRAAF Occitanie : [lien](#).

Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaires de niveau 1.

Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Aude**

Le vol est en cours sur l'Est du département avec des prises peu significatives. Des pontes ont été comptabilisées dans les parcelles réceptives.

Dans l'Ouest le démarrage du vol est en cours.

- × **Gard**

Cette semaine des papillons de 2^{ème} génération sont piégés dans tous secteurs. En Vallée du Rhône et dans les Costières, les captures sont parfois importantes. Des pontes fraîches et en évolutions sont observées en tous secteurs avec, parfois, des dépassements de seuil de nuisibilité (5 à 10 pontes pour 100 grappes).

- × **Hérault**

Le vol de 2^{ème} génération se généralise en zone précoce et démarre en zone moyenne.

Des pontes fraîches et/ou en évolution sont observées en zone précoce (Adissan, Alignan du Vent, Gignac, Magalas, Montagnac, Le Pouget, Saint André de Sangonis, Saint Aunès, Saint Jean de Fos, Saint Pargoire, Valergues).

- × **Pyrénées-Orientales**

Le vol de 2^{ème} génération a débuté sur les secteurs de la Plaine (Nord et Sud Tech), Cru Banyuls et Aspres 1^{ers} Coteaux Moyenne et Haute Vallée de l'Agly.

Les premiers dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs du Cru Banyuls, des Aspres 1^{ers} Coteaux et Moyenne Vallée de l'Agly.

Dans le secteur de la Plaine (Nord et Sud Tech) les dépôts de pontes sont encore observés.



Eudémis : ponte fraîche

- **Données de la modélisation - LOB**

Le modèle LOB n'est pas en adéquation avec les observations actuelles de terrain.

Évaluation du risque : Vol de 2^{ème} génération et dépôts de pontes en cours. Surveillez vos pièges et le dépôt des pontes.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

- × **Aude**

Quelques prises sur les secteurs précoces du département.

- × **Gard**

Cette semaine encore quelques papillons sont piégés dans le sud du département et dans le sud de la vallée du Rhône.

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans certains pièges du Biterrois, de la Basse Vallée de l'Hérault du Montpelliérais. Les effectifs restent faibles.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont capturés dans les pièges du réseau. Leur nombre reste faible.

Évaluation du risque : Surveillez le vol.

- **Ephestia parasitella**

- × **Hérault** : Des papillons sont observés dans certains pièges dans le Minervois.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Présence accrue du champignon au niveau des grappes notamment sur le Carignan.

× Gard

Dans des parcelles de Chardonnay, Carignan, Muscat à petits grains et Grenaches du réseau on note une légère progression, cette semaine encore, des symptômes sur feuilles et sur baies.

× Hérault

Les symptômes sur feuilles, mais également sur grappes, continuent de progresser dans toutes les situations. Les parcelles à drapeaux et les situations sensibles (historique, cépage et/ou environnement) restent les plus concernées.

Cette semaine, dans le réseau d'épidémiologie-surveillance, le nombre de parcelles atteintes reste stable (environ 40 %). Les symptômes se développent maintenant sur grappes.

Dans quelques situations la maladie peut progresser fortement (jusqu'à 72 % de grappes atteintes).

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles et grappes sont visibles dans de nombreuses parcelles. Tous les cépages peuvent être concernés. Sur feuilles, la fréquence et l'intensité d'attaque continuent leur évolution. Sur grappes, elles augmentent aussi traduisant une forte pression sur de nombreux Carignan.

Evaluation du risque : Nous sommes toujours dans une période de sensibilité à l'oïdium. Cette sensibilité décroît à partir de la fermeture de la grappe pour devenir nulle ensuite véraison.

Les grappes restent très réceptives jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».



Symptômes d'oïdium sur baie et sur feuille

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Multiplication de l'apparition de symptômes sur l'ensemble du département, sur les feuilles et parfois les grappes.

× Gard

La situation est stable depuis la semaine dernière. Cependant, l'évènement pluvieux du 20 juin survenu dans les secteurs Sommiérois, Salavès et une partie du Bassin Alésien, a pu générer des contaminations et des repiquages. Il en est de même pour les pluies de cette nuit.

Beaucoup de parcelles sont encore indemnes à l'échelle du département. Seules quelques-unes, notamment dans le Sommiérois et les Costières, sur cépages sensibles (Grenache, Marselan...) et/ou en situation à risque, présentent plus régulièrement des taches.

× Hérault

De nouveaux symptômes sont observés, essentiellement sur feuilles. La progression est importante dans les unités agroclimatiques des Hauts-Coteaux et de la Vallée de l'Orb-Lodévois. La maladie continue d'évoluer dans une moindre mesure dans le Biterrois, et le Nord Montpelliérais. Elle reste présente sans nette augmentation dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais. Enfin, de rares taches sur feuilles sont observées dans le Minervois.

Quelques nouveaux symptômes sur grappes sont notés dans les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois et le Nord Montpelliérais (faciès « rot gris » et « rot brun »)

✕ Pyrénées-Orientales

De nouvelles taches sporulantes et non sporulantes, sur feuilles, sont observées dans de nombreux secteurs du vignoble départemental. Ces taches peuvent avoir une forte fréquence dans certaines parcelles.

De très faibles symptômes de rot brun sur grappes sont observés, cependant leur fréquence est très faible.

Les conditions climatiques chaudes et sèches ne sont pas favorables à un fort développement de la maladie. Cependant les pluies de ce week-end ont pu être source de nouvelles contaminations.

• Données de la modélisation ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ Potentiel Système (*modélisation arrêtée au 21 juin*)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le risque modélisé reste hétérogène sur toute la région. Les départements de l'Hérault et de l'Aude affichent un risque globalement fort à très fort, ainsi que l'Ouest du Gard.	Le risque modélisé est en augmentation sur l'ensemble de la région. Seules les Pyrénées Orientales affichent un risque globalement faible (à l'exception de la zone autour de Perpignan qui affiche un risque fort à très fort).
Contaminations	<p>Démarrage des contaminations épidémiques détecté sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 17 juin sur : Carcassonnais - 20 juin sur : Bas Conflent <p>De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 17 juin sur : Cabardès, Limouxin, Malepère, Vallée de la Cèze, Hauts Coteaux, Montpellierais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes, - 20 juin sur : Cabardès, Carcassonnais, Corbières Occidentales, Hautes Corbières, Limouxin, Malepère, Littoral, Minervois Est, Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Vallée de la Cèze, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Hauts Coteaux, Minervois, Montpellierais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes, Cru Banyuls, Plaine Nord Tech, Plaine Sud Tech <p><u>Etat des contaminations au 20 juin sur vignoble non traité :</u> FTA* >5% sur : Montpellierais, Biterrois, Vallée de la Cèze, Uzège, Uzège Ouest, Limouxin, Cabardès, FTA* >10% sur : Nord Montpellierais, Garrigues Sommiérois, Bassin Alésien, Malepère, FTA* >20% sur : Fenouillèdes, Vallée de l'Orb Lodévois, FTA* >30% sur : Hauts Coteaux, Garrigues Ouest,</p>	<p>Compte tenu des conditions météorologiques annoncées :</p> <p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 21 juin sur : Cabardès, Carcassonnais, Limouxin, Malepère, Bassin Alésien, Costières, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Biterrois, Hauts coteaux, Minervois, Nord Montpellierais, Vallée de l'Orb Lodévois, - 23 juin sur : Cabardès, Limouxin, Biterrois, Hauts Coteaux, Minervois, Vallée de l'Orb Lodévois, Cru Banyuls, Plaine Sud Tech - 24 juin sur : Uzège, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Vivarais, <p>Au 21 juin, seuls les secteurs ci-dessous n'auront pas encore déclenché les premières contaminations épidémiques : Vallée du Rhône Sud, Aspres, Haute et Moyenne Vallée de l'Agly.</p> <p><u>Etat des contaminations au 28 juin sur vignoble non traité (simulations avec les prévisions du jour) :</u> FTA* >5% sur : Cabardès, Limouxin, Uzège, Uzège Ouest, Montpellierais, Plaine Sud Tech, FTA* >10% sur : Malepère, Bassin Alésien, Garrigue Sommiérois, Vallée de la Cèze, Biterrois, Nord Montpellierais, FTA* >20% sur : Garrigues Ouest, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes, FTA* >30% sur : Garrigues Ouest, Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois, Les autres secteurs non nommés ci-dessus affichent donc des FTA<5%</p> <p><u>Sorties de taches :</u> D'ici au 28 juin, de faibles sorties issues des contaminations épidémiques sont annoncées sur la région. <u>De plus fortes sorties</u> sont annoncées sur les secteurs : Cabardès, Carcassonnais, Limouxin, Malepère, Minervois Est, Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Hauts Coteaux, Montpellierais, Nord Montpellierais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes, Plaine Sud Tech.</p>

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

*FTA : Fréquence Théorique d'Attaque sur témoin non traité (% organes contaminés)

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 20 juin)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 7 au 13 juin 2021 à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 7 au 13 juin 2021	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 7 au 13 juin 2021, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 14 au 20 juin 2021, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	20-juin	30-juin	- 0,5	↑
	Carcassonne	-	-	20-juin	30-juin	- 0,1	↑
	Leucate	-	-	-	29-juin	- 2,1	↗
	Lézignan	-	-	20-juin	30-juin	- 1,2	↗
	Narbonne	-	-	24-juin	29-juin	- 0,7	↗
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	20-juin	03-juil	- 1,1	=
	Bourdic	-	-	20-juin	03-juil	- 0,9	=
	Cardet	-	-	20-juin	01-juil	- 0,5	↗
	Générac	-	-	20-juin	29-juin	- 0,3	↗
	Sommières	-	-	20-juin	29-juin	+ 0,1	↗
	Tavel	-	-	-	-	- 1,7	=
	Vauvert	-	-	20-juin	29-juin	- 0,2	=
Hérault	Olonzac	-	-	20-juin	30-juin	- 0,8	↗
	Laurens	24-juin	Fort	20-juin	30-juin	+ 0,1	↗
	Prades sur Vernazobres	24-juin	Fort	20-juin	28-juin	0	↗
	Béziers	-	-	24-juin	30-juin	- 0,2	↗
	Villemagne	-	-	20-juin	30-juin	- 0,1	↑
	Marseillan	-	-	24-juin	29-juin	+ 0,4	↗
	Pouzolles	-	-	20-juin	30-juin	+ 0,1	↗
	Plaisan	24-juin	Fort	25-juin	30-juin	+ 0,3	↗
	Saint Jean de Fos	-	-	24-juin	30-juin	+ 0,1	↗
	St Christol	-	-	20-juin	01-juil	+ 0,4	↑
	Frontignan	-	-	-	29-juin	0	↗
	Vaflaunès	-	-	20-juin	01-juil	+ 0,1	↑
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	-	-	-	30-juin	+ 0,2	↗
	Perpignan	-	-	-	30-juin	- 0,5	↗
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	20-juin	30-juin	- 1,9	↑

Légende : - = rien à signaler

Evaluation du risque : le risque modélisé est en augmentation sauf dans le Gard où il reste globalement stable. La probabilité de trouver de nouveaux symptômes augmente même dans les parcelles dans les situations indemnes. Les pluies de la semaine écoulée ont pu engendrer de nouvelles contaminations. La sensibilité de la grappe est en diminution jusqu'à véraison, cependant des dégâts peuvent toujours se produire.

Continuer la recherche des symptômes. Et restez vigilants à l'annonce des prochaines pluies.

Description des symptômes

Source Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020/2021 p 40 et 66.

Faciès « rot gris » : feutrage blanc sur les grappes ;

Faciès « rot brun » : les baies brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu de départ des nécroses.

Méthodes prophylactiques : raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× Gard

Aucune nouvelle extériorisation de symptôme n'est observée cette semaine. Lors des épisodes pluvio-orageux accompagnés de grêle, des contaminations sont possibles sur les parcelles sensibles (avec ou sans symptômes).

× Hérault

Peu de nouveaux symptômes sont observés cette semaine. Le nombre de parcelles concernées est stable. Les premiers symptômes sur baies sont observés dans les Hauts Coteaux.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont toujours observés, dans le Cru Banyuls, les Albères, Vallespir et les Aspres 1^{ers} coteaux. D'autres secteurs (Plaine, Moyenne et Haute Vallée de l'Agly...) sont aussi concernés par des symptômes sur feuilles. La fréquence des symptômes est stable.

Les conditions climatiques chaudes et sèches ne sont pas favorables à un fort développement de la maladie. Mais les orages de ce week-end ont pu être sources de nouvelles contaminations.

Surveillez les secteurs historiquement sensibles (Albères, Vallespir) ainsi que le secteur des Aspres 1^{ers} Coteaux.

Évaluation du risque : Nous sommes dans la période de forte réceptivité de la vigne dans de nombreux secteurs. Rechercher les symptômes et restez vigilants.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

× Hérault

De rares symptômes sur feuilles sont observés dans l'unité agroclimatique de la Basse Vallée de l'Hérault.

EUTYPIOSE (*Eutypa lata*)

× Vignoble régional

Des symptômes sur bois de l'année sont toujours visibles dans certaines parcelles.

Évaluation du risque : Repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

Méthodes prophylactiques : repérer et marquer les souches malades pour un recépage hiver. Il est envisageable de réaliser un recépage en vert.

MALADIES DU BOIS

× Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont localement visibles au vignoble.

Évaluation du risque : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

× Vignoble régional

Des larves sont visibles dans quelques parcelles du réseau sans dépasser le seuil de nuisibilité.

× Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes de « grillures » sont visibles dans quelques parcelles du réseau d'observation.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est très faible.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Cochenilles

× **Hérault** : Quelques cochenilles sont visibles dans la Vallée de l'Orb-Lodevois.

ACCIDENT CLIMATIQUE

• Grêle :

× Gard

Des orages avec épisodes de grêle sont survenus les 20 et 21 juin. Ils ont notamment impacté les communes de Saint-Jean-de-Serre, Tornac, Mejeannes-Les-Alès, Chusclan. Dans la majorité des situations, ils n'engendrent pas ou peu de dégâts.

× Hérault

Quelques orages avec épisodes de grêle sont survenus les 19 et 20 juin. Ils ont touché notamment les communes de Bessan, Gabian, Montblanc, Vacquières. Dans la majorité des situations, ces orages de grêle ont été accompagnés de fortes précipitations mais n'ont pas engendré de dégâts significatifs.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.